



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Commission de prospective du Canton de Vaud rend son rapport de fin de législature

En cette fin de législature et conformément à la Constitution cantonale, la Commission de prospective du Canton remet au Conseil d'Etat son rapport «Vaud2040». Elaboré par des personnes expertes issues de l'administration, du monde académique et d'associations actives dans le canton, ce document destiné également au Grand Conseil et au grand public viendra nourrir les réflexions lors de l'élaboration du programme de la prochaine législature.

Instaurée par la Constitution cantonale de 2003, la Commission de prospective présidée par la Présidente du Conseil d'Etat Nuria Gorrite a rendu son rapport. Destiné au Conseil d'Etat, il a pour mission première de nourrir les réflexions lors de l'élaboration du programme de la prochaine législature. Le Grand Conseil sera ensuite invité à prendre acte tant du rapport de la Commission de prospective que du programme de la législature 2022-2027.

Construit autour de quatre scénarios « exploratoires », le rapport dégage huit groupes d'enjeux réunis autour de la protection du climat et de l'environnement, de la cohésion sociale, de l'économie, du numérique, de la démocratie, de la démographie, des diverses dépendances envers l'extérieur ainsi que de la gestion des risques et de la sécurité. Sans livrer de recommandations ou de propositions de mesures, du ressort du politique, le rapport évoque néanmoins les marges de manœuvre à disposition des autorités cantonales et les leviers qu'elles pourraient actionner dans le cadre des politiques publiques dont elles ont la charge.

Comme lors des deux rapports publiés jusqu'ici (en 2012 et 2017), la Commission s'est appuyée, avec l'aide de Statistique Vaud qui en assure le secrétariat, sur les avis d'un grand nombre de personnes expertes, issues de l'administration et des hautes écoles notamment. Cette année, elle a pour la première fois mis sur pied un groupe de consultation composé d'une trentaine de représentants d'associations considérées comme des actrices et des acteurs clés de la société vaudoise. Sous l'égide de la HEIG-VD et lors de quatre ateliers, ces personnes ont pu contribuer à chacune des étapes du travail prospectif et alimenter la version finale du rapport.

Dans les temps incertains que nous traversons, le Conseil d'Etat est convaincu que les exercices de prospective, auxquels s'adonne la Commission durant les deux années qui précèdent la fin d'une législature, sont plus que jamais d'une grande utilité. Les réflexions menées en-dehors de l'action politique quotidienne, autour des enjeux du futur, des avènements possibles et des incertitudes pour le canton avec leurs risques et opportunités, sont d'un grand secours pour éclairer le travail des autorités dans les années à venir.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 juin 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, via Charles Super, délégué départemental à la communication, [charles.super\(at\)vd.ch](mailto:charles.super(at)vd.ch)

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat

TÉLÉCHARGEMENTS